

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2023

OBJET :

CM2023_019
Grille tarifaire des
animations communales

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

29

***DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations***

13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le trois mars deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN /
RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL /
DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DORIDOT / BOTTON /
AFONSO CORREIA / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ /
FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY /
DELHAYE

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame DUBOIS représentée par Monsieur DORIDOT
Madame TOURNEUR représentée par Madame JUAN
Madame ROUIL représentée par Monsieur DANIEL
Madame NICOLE représentée par Madame BETIZEAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

GRILLE TARIFAIRE DES ANIMATIONS COMMUNALES

Madame RENOULEAU, Adjointe, informe le conseil municipal de la nécessité de fixer les tarifs pour l'ensemble des animations et spectacles proposés par la Commune à la salle de spectacle La Salicorne.

Les tarifs sont fixés en fonction des coûts et du public visé pour chaque spectacle.

	Plein Tarif	Tarif réduit Demandeurs d'emploi Moins de 18 ans Etudiants, Groupes (10 personnes)	Moins de 12 ans
A	10 €	8 €	Gratuit
B	14 €	11 €	Gratuit
C Spectacle jeune public	5 €	/	3 €
D Spectacle famille	10 €	8 €	3 €
Les Eurochestries	10 €	/	Gratuit

Groupes scolaires	Collèges / Lycées	Maternelles et Élémentaires
	5 € / élève et accompagnateur 1 accompagnateur gratuit pour 10 enfants	3 € / élève et accompagnateur 1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants
Le tarif scolaire est appliqué aux groupes scolaires, qu'ils viennent sur un spectacle tout public ou spécial scolaire.		

Ateliers / médiation culturelle en lien avec un spectacle	Gratuit pour les spectateurs payants, dans la limite des places disponibles, sur réservation
--	--

Les billets ne sont ni repris, ni échangés (sauf en cas de maladie, sur présentation d'un justificatif médical et sous réserve d'avoir prévenu au maximum la veille du spectacle).

Dans le cadre des œuvres sociales, la mairie, le SIVU piscine de la Lande et le CCAS de Saujon bénéficient pour leurs agents d'une entrée gratuite (1 par personne et dans la limite de 10 par spectacle) et d'un tarif réduit pour la famille.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- DE FIXER les tarifs des animations communales comme indiqués ci-dessus,
- D'AUTORISER le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 9 mars 2023
Pour copie conforme
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA